



**Conseil Communautaire**  
**25 avril 2019**  
**Dole – 18h30**

## **DÉLIBÉRATION**

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 56  
Nombre de procurations : 16  
Nombre de votants : 72  
Date de la convocation : 17 avril 2019  
Date de publication : 3 mai 2019

### **GRAND DOLE**

**Communauté d'agglomération**

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

#### **Référence**

N°GD 40/19

#### **Objet**

Adhésion Centrale d'achat régionale Mobigo

#### **Secrétaire de séance**

Jean-Claude ROBERT

#### **Rapporteur :**

Gérard FERNOUX-  
COUTENET

**Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :** J.L Bouchard, J.M Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey suppléé par P. Bussière, O. Meugin, D. Michaud, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, J.C Lab, G. Chauchefoin, C. Crétet, M. Giniès, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, J.P Cuinet, I. Delaine, C. Demortier, F. Dray, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, D. Germond, I. Girod, A. Hamdaoui, P. Jaboviste, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, P. Roche, J.M Sermier, J. Zasempa, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, D. Troncin, D. Chevalier, D. Pernin, E. Saget, F. David suppléé par P. Sancey, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, M. Boué, J.M Daubigney, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

#### **Délégués absents ayant donné procuration :**

D. Bernardin à C. Crétet, P. Verne à J.P Fichère, F. Barthoulot à M. Giniès, J. Gruet à P. Jaboviste, N. Jeannot à F. Dray, P. Jobez à J.P Cuinet, S. Kayi à I. Delaine, J.P Lefèvre à S. Champanhet, A. Maire-Amiot à S. Marchand, I. Mangin à C. Nonnotte-Bouton, E. Schlegel à J.B Gagnoux, J.C Wambst à T. Druet, J.L Croiserat à F. Macard, C. Francois à B. Chevaux, J. Drouhain à M. Boué, C. Hanrard à J.M Daubigney.

#### **Délégués absents non suppléés et non représentés :**

R. Foret, A. Albertini, M. Berthaud, S. Hédin, S. Calinon, J. Dayet, M. Jacquot, D. Baudard, C. Mathez, V. Chevriaut, G. Coutrot, R. Curly.

### Le Système d'Information Multimodal de la Région Mobigo 3

La Région Bourgogne-Franche-Comté développe une stratégie de « mobilité pour tous et partout ». Elle s'appuie pour cela sur le développement d'une offre intermodale adaptée et vise à rendre les déplacements plus attractifs, plus simples. Elle développe dans cet objectif le projet Mobigo V3.

Mobigo sous sa version 3 est une centrale de mobilité à l'échelle régionale (Maas). Son ambition est de proposer une information sur l'ensemble de l'offre de mobilité du territoire de Bourgogne-Franche-Comté, transports collectifs et autres modes, et de développer des services connexes pour les usagers.

Il est composé :

- D'un Système d'Information Multimodal (SIM) avec un calculateur d'itinéraire, un « compagnon », un calculateur tarifaire comprenant également
  - o La vente en ligne
  - o une plateforme de covoiturage
  - o la réservation en ligne (TAD)
- D'une centrale d'appel
- D'un outil de gestion de la relation client

Le SIM permet d'avoir une vision complète sur un trajet, multimodal, qui dépasse les frontières des autorités organisatrices, et à terme de pouvoir acheter un billet unique (M Ticket) pour l'ensemble du trajet, de réserver un service en choisissant son trajet.

Le système se base sur les données transmises par les autorités organisatrices des mobilités, en horaires théoriques voire en temps réel si les données existent. Les collectivités transmettent leurs données qui sont agrégées dans le SIM. Réciproquement, le calculateur d'itinéraire de Mobigo peut être intégré dans le site du réseau.

#### La centrale d'achat de la Région Bourgogne Franche-Comté

La Région s'est constituée en centrale d'achat et effectue toutes les démarches de marchés publics pour la mise en place du système Mobigo. Pour participer à la centrale de mobilité, les collectivités doivent adhérer à la centrale d'achat.

La Région propose une adhésion de principe, sans engagement, qui permet de bénéficier des prestations de base : le calculateur d'itinéraire et donc le système d'information multimodal. Le site de covoiturage permettra d'avoir accès à toutes les offres de tous les territoires, même des non adhérents.

Les prestations supplémentaires suivantes peuvent être choisies par les adhérents :

- Vente (distribution web, M. Ticket)
- Réservation en ligne de services de mobilité (TAD)
- Outil mutualisé de gestion de la relation client

Le coût d'investissement est intégralement supporté par la Région.

Les coûts de fonctionnement sont répartis entre toutes les autorités organisatrices de mobilité sur le prorata du nombre d'habitants, la région prenant 50% à sa charge, et en fonction des services souhaités.

Le service Mobigo adapté au besoin de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole est le calculateur d'itinéraire et la plateforme de covoiturage dans un premier temps, auquel s'adjoindra le compagnon lors de la deuxième phase de déploiement.

Le coût annoncé de l'adhésion est le suivant :

- Phase 1 : 236,94€ TTC par mois
- Phase 2 : 284,02€TTC/mois

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ADHERE** à la centrale d'achat de la Région Bourgogne Franche-Comté pour intégrer le dispositif Mobigo, sur la base du calculateur d'itinéraire, qui inclut le site de covoiturage,
- **AUTORISE** Monsieur le président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait à Dole,  
Le 25 avril 2019  
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle EMD / Direction des Transports
- Trésorerie Principale
- Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté

